

DEC190112INP

Décision portant fin de fonction et de nomination de Mme Geneviève Pourroy en qualité de chargée de mission institut (CMI)

## **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition de la directrice de l'institut de physique ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de déléguée scientifique de Mme Geneviève Pourroy.

#### **Article 2**

Mme Geneviève Pourroy, directrice de recherche de première classe est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 70% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de l'innovation et du transfert.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Geneviève Pourroy demeure affectée à l'UMR7504 – Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS) à Strasbourg Cedex 2.

#### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mai 2019  
Pour le Président-Directeur Général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

